



Communiqué de presse

Lausanne, le 24 août 2020

Etude sur le marché du travail: les personnes sourdes et malentendantes guère promues

Les employés sourds et malentendants sont beaucoup moins susceptibles d'être représentés dans les postes de direction que les personnes entendant. La majorité des personnes sourdes n'ont jamais été promues au cours de leur carrière; c'est ce que démontre une étude de la Haute école spécialisée de Lucerne sur la situation des personnes sourdes et malentendantes sur le marché du travail en Suisse.

Environ 10 000 personnes sourdes et près de 1 000 000 de personnes malentendantes vivent en Suisse¹. En comparaison avec la population active en Suisse, le taux de chômage des personnes sourdes et malentendantes est environ trois à quatre fois plus élevé, soit environ 10%². La Haute école spécialisée de Lucerne, en collaboration avec la Fédération suisse des sourds, a, pour la première fois, mené une enquête quantitative auprès d'employeurs pour savoir dans quelle mesure les personnes sourdes et malentendantes sont intégrées dans les entreprises et quels sont les chances et les défis qui se présentent aux entreprises lorsqu'elles emploient des personnes sourdes.

Moins de chance d'être promus malgré une formation équivalente

Les résultats de la recherche montrent que les employés sourds et malentendants ayant participé à l'étude ont approximativement le même niveau d'études que les entendants. Environ 40% d'entre eux ont terminé des études supérieures. Cela contraste avec le fait que la proportion d'employés sourds et malentendants occupant des postes de direction est bien inférieure à la moyenne nationale. Seuls 3% de tous les employés sourds ou malentendants occupent des postes de direction alors que selon l'Office fédéral des statistiques, ce chiffre représente 26% de la population totale. En outre, 69% des personnes sourdes et malentendantes employées n'ont jamais été promues au cours de leur carrière professionnelle.

A relever que la majorité des sourds et des malentendants travaille dans les services et la vente (23 %), suivis par les professions académiques et techniques (16 % chacun).

¹ https://www.sgb-fss.ch/wp-content/uploads/2016/03/SGB_Factsheet_fr2.pdf

² Cassis, I. (2011). Interpellation 11.3900: "Insertion professionnelle des sourds. Des efforts à faire". Bern.

Un potentiel pour les entreprises

Parmi les entreprises interrogées, environ 48% ont déclaré qu'elles employaient des personnes sourdes ou malentendantes. Presque toutes les entreprises ont souligné que leurs employés sourds et malentendants sont des collaborateurs importants, flexibles et qui restent dans l'entreprise pendant une période relativement longue.

De nombreuses entreprises estiment que les sourds et malentendants ont souvent des emplois qui ne correspondent pas à leurs capacités. "Cela alimente l'hypothèse selon laquelle de nombreuses personnes sourdes et malentendantes sont recrutées en dessous de leur potentiel", déclare Anina Hille, directrice des études et chargée de cours à la Haute école spécialisée de Lucerne. Il y a plusieurs raisons à cela, dit-elle: "Les employeurs qui n'ont aucune expérience avec des employés sourds ou malentendants sous-estiment leur valeur ajoutée pour l'entreprise". En outre, de nombreuses entreprises ont des préjugés et des inquiétudes infondées lorsqu'il s'agit d'employer des personnes sourdes.

L'inclusion sur le marché du travail primaire

Ceci est également confirmé par le directeur de la Fédération suisse des sourds, Harry Witzthum: "La Fédération suisse des sourds travaille depuis de nombreuses années pour un marché du travail inclusif qui garantit aux personnes sourdes et malentendantes une réelle égalité des chances".

L'étude de la Haute école spécialisée de Lucerne et de la Fédération suisse des sourds vise à identifier des champs d'action et des mesures possibles afin que les organisations inexpérimentées puissent bénéficier de l'expérience d'autres entreprises et que l'inclusion et la promotion des personnes sourdes et malentendantes sur le marché du travail primaire soient plus réussies.

Étude sur la situation des personnes sourdes et malentendantes sur le marché du travail en Suisse

Longtemps, la situation des sourds et malentendants sur le marché du travail suisse n'a guère fait l'objet de recherches. La Haute école spécialisée de Lucerne, en collaboration avec la Fédération suisse des sourds, a donc mené une enquête quantitative auprès d'employeurs afin de pouvoir faire des déclarations qualifiées sur la situation des personnes sourdes et malentendantes sur le marché du travail en Suisse.

De plus amples informations sur les résultats de l'étude peuvent être obtenues [ICI](#).

Personne de contact

Haute école spécialisée de Lucerne
Dr. Anina Hille, directrice des études et chargée de cours
Téléphone: +41 41 757 67 26, e-mail: anina.hille@hslu.ch

Fédération suisse des sourds
Sandrine Burger, porte-parole
Téléphone: +41 78 715 17 13, e-mail: s.burger@sgb-fss.ch